



CROIX-ROUGE FRANÇAISE

SERVICE de COLIS

pour INTERNÉS et PRISONNIERS CIVILS en Allemagne

31, Rue de la République - LYON

Envoi de Colis aux Prisonniers et Internés

Civils autorisés à en recevoir

LYON, le 24/11 1944

M. *Antoine*

J'ai l'honneur de vous accuser réception de
votre versement de Frs. *180.50* en contre partie
duquel nous remettons 1 colis à notre transporteur.

Ce versement est utilisé pour le colis unique
du mois de *juillet*
Veuillez agréer, M. *Antoine*, l'assurance
de nos dévoués sentiments.

*P.S. Pour faire l'argent j'ai
interne Veuillez vous adresser
à une banque au avy P.T.T.*



P.S. — Tout versement ne pouvant être utilisé pour le colis
unique du mois en cours sera retourné.



CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Service des Internés & Prisonniers Civils
17 rue Quentin Bauchart Paris 8^o

SO/AD 1280

Paris 13 Mars 1944

Madame MARCETEAU
63 rue Blanche
PARIS 9^o

Madame,

Nous ne pouvons pas avoir des nou-
velles des internés des camps d'Allemagne
nous n'y avons pas de correspondant et tou-
te enquête nous est interdite, mais nous sav-
ons cependant qu'ils travaillent selon
leurs aptitudes, en forêt, en usine, ou dans
des bureaux et vivent dans de bonnes con-
ditions d'hygiène.

Veuillez agréer, Madame, l'expression
de nos sentiments distingués.

Madame OCTOBRE.

betébe

LA DIRECTION
J. Garnier